
Compte rendu du Conseil Municipal du 2 septembre 2011

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 juin 2011 est approuvé à l'unanimité. Après suggestion de mettre en annexe du procès-verbal le rapport sur l'eau potable, le procès-verbal du conseil municipal du 28 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

Divers

- ✓ **Syndicat du collège de Montbazou** : Lors de la dernière réunion relative au schéma départemental de l'intercommunalité, les élus ont voté à l'unanimité le maintien de ce syndicat.
- ✓ **Syndicat des Terres Humides du plateau de Sainte-Maure** : Mme DUCHENE stipule que le curage des fossés ne pourra se faire qu'après les récoltes agricoles. La dissolution de ce syndicat est toujours en pourparlers sans avancée concrète.

Affaires scolaires

L'effectif 2011-2012 se maintient avec 118 élèves. Suite au départ de Mme SEIGNERIN, une nouvelle enseignante, Mme TRANCHANT, intègre l'équipe en place. Mme ROCHE va être remplacée pendant son congé maternité par Mme PERDRIEL, déjà remplaçante sur Villeperdue en 2010-2011.

Le budget de l'année scolaire 2010-2011 a été respecté par les enseignants. Une attention est toutefois portée sur le poste photocopies, assez conséquent. Les élus ont voté, à l'unanimité, une augmentation de 1,5 % pour le poste fournitures 2011-2012, ce qui représente 53,60 € par élève. Il est rappelé qu'aucun versement à la coopérative scolaire n'avait été fait en 2009-2010 et 2010-2011 car une subvention de 3 000 € avait été exceptionnellement accordée pour le projet cirque fin 2009. Les élus décident donc d'octroyer pour 2011-2012 une augmentation de 2 % au titre de la coopérative scolaire. Le budget global pour l'année scolaire 2011-2012 s'élève donc à 13 807 €.

Affaires périscolaires

Bilan et nouveaux tarifs

Ces services fonctionnent bien avec une fréquentation stable pour la cantine et en hausse pour la garderie. Les élus décident, à l'unanimité, de répercuter l'augmentation effectuée par le prestataire de restauration, à savoir 0,04 € pour les repas enfant et 0,05 € pour les repas adultes, ces derniers étant très à la marge. Les tarifs pour l'année scolaire 2011-2012 sont donc votés à l'unanimité, à savoir :

Repas enfants: 3,15 € (3,11 € en 2010-2011)

Repas adultes: 3,76 € (3,71 € en 2010-2011)

Le tarif de la 1/2 heure de garderie reste inchangée soit 0,77 €.

Personnel

Des mouvements de personnel sont à observer dans ces services dus à plusieurs congés maladie.

Travaux communaux

Consultation maîtrise d'œuvre du projet de la future station d'épuration

Après rappel de M. le Maire du contenu et du fonctionnement de cette consultation, les 8 offres réceptionnées ont été classées par ordre du moins-disant. Suite à la décision des élus, les 4 entreprises les moins-disantes (POYRY-HADES-SEAF-IRH) vont faire l'objet d'une étude plus approfondie par l'Agence Départementale d'Aides aux Collectivités Locales (ADAC), agence qui est à l'origine du cahier des charges de ce projet.

Choix du cabinet pour le dossier d'enquête publique nécessaire au périmètre de protection du forage du bourg

M. le Maire rappelle la nécessité de cette enquête publique et propose de retenir le cabinet DUPUET-LOIZEAU qui a fait l'offre la moins-disante pour ce dossier pour un montant de 11 822 €HT. Les élus acceptent cette proposition à l'unanimité.

Amendes de police

Les élus acceptent à l'unanimité la subvention départementale au titre des amendes de police qui s'élève à 11 272 €.

Projets de voirie les Coutants et la Gentillerie

M. le Maire présente aux élus le projet d'aménagement de voirie qui pourrait être fait sur ces 2 secteurs et propose que la commission voirie se réunisse prochainement pour étudier la faisabilité de ces projets au vu des subventions obtenues.

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Un dossier sera déposé en janvier 2012 pour solliciter cette dotation en vue du projet d'aménagement de la Gentillerie.

LGV

Enquête parcellaire

M. le Maire, après présentation du plan parcellaire arrêté par COSEA, informe qu'une enquête publique parcellaire se déroulera du 12 septembre au 12 octobre 2011 en mairie afin de récolter les avis des administrés touchés par l'emprise nécessaire au passage de la LGV SEA.

Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF)

La commission se réunira le 5 septembre à Villeperdue pour définir le classement des terres comprises dans le périmètre d'aménagement foncier.

Rencontre Ministère du transport et Coordination Interrégionale

M. le Maire informe les élus qu'une délégation de la Coordination Interrégionale Sud Europe Atlantique et Bretagne Pays de Loire sera reçue le 5 septembre au sein du Ministère des Transports afin d'évoquer le Fonds de Solidarité Territoriale, la redevance pérenne et la propriété et l'entretien des ouvrages d'art qui seront construits pour le passage des LGV.

Réunions à venir

- | | |
|---|---|
| ○ Commission communication | Mardi 6 septembre à 18h00 à la mairie |
| ○ Réunion Comité Local d'Animation et de Développement (CLAD) | Jedi 8 septembre à 18h30 espace J.Cocteau à Monts |
| ○ Réunion avec les associations communales | Mardi 13 septembre à 18h30 à la mairie |
| ○ Réunion bibliothèque | Mardi 20 septembre à partir de 18h30 à la bibliothèque |
| ○ Commission bâtiments | Jedi 22 septembre à 18h00 à la mairie |
| ○ Commission voirie | Samedi 24 septembre à 9h00 à la mairie |
| ○ Elections sénatoriales | Dimanche 25 septembre (modalités à venir) |
| ○ Conseil municipal | Vendredi 21 octobre à 20h00 à la mairie |
| | Vendredi 9 décembre à 20h00 à la mairie |

Divers

1. La réunion du 20 septembre prochain à la bibliothèque permettra d'arrêter avec précisions le programme des 10 ans de la bibliothèque. Cette manifestation se déroulera du 19 novembre au 3 décembre 2011.
2. Un rendez-vous avec un prestataire d'espace cinéraire est prévu le 13 septembre.
3. La famille ROY remercie les élus de leur témoignage lors du décès de M. Bernard ROY.

La secrétaire de séance